

La fête à la famille

Laure Caramel



Laure Caramel

La Fête à la famille

© Laure Caramel, 2023

ISBN numérique : 979-10-405-2450-2

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'avare ne fait de bien que quand il meurt.

Publilius Syrus, *Sentences*

CHAPITRE 1

Il me fallait lui faire payer, mais cela n'était pas envisageable sans dommages collatéraux. Alors, je m'en permis quelques-uns. C'était un peu triste, ma foi. Le plus difficile, le plus douloureux, fut le premier. Ensuite, tout s'enchaîna, un impitoyable effet boule de neige. Rien à faire de grandiose pour ma part, juste à être témoin du morbide engrenage fidèle au plan prévu. Je fis même l'honneur aux pleureurs et aux pleureuses, venus surtout pour la petite collation prévue après chaque cérémonie d'enterrement, de partager avec eux quelques larmes de crocodile. Certains adieux furent tout de même plus émouvants que d'autres. La « liquidation totale » s'effectua sur cinq ans, un par an, avec pour cerise sur le gâteau la mort du vrai coupable. Pour ce dernier, aucun gros effort de ma part. Pourtant j'étais prête à prendre les choses en main. Je n'eus juste qu'à être le témoin de sa lente agonie. Une mort presque trop simple finalement. Une crise cardiaque (il avait donc un cœur), *what else ?*

L'évènement, appelons un chat un chat, se produisit au fin fond de son parc en fin de matinée. Je ne lui rendais visite que très rarement pour de bonnes raisons, et force est d'avouer que je réfléchissais sérieusement en ce moment – car oui le moment était venu – au moyen le plus subreptice et pervers de le faire passer de vie à trépas. Il était devenu quelque peu méfiant. Je tâtais le terrain en quelque sorte. J'étais en quête d'inspiration, et cette visite n'était donc pas sans arrière-pensée. De plus, depuis qu'il n'était plus du tout entouré, un bonjour même antipathique n'était pas de refus. Il souffrait davantage d'ennui que de dépression. Il était vieux, il était seul, et il était aux yeux du monde un illustre inconnu persuadé du contraire, qui, encore peu de temps avant la disparition de son épouse, trouvait un sens à la vie dans une certaine ostentation, et prenait son pied en faisant le paon devant la façade de son manoir de quatre cents mètres carrés et au milieu de ses quatre hectares où survivait le dernier tronc d'orme au monde. Il faisait alors bénéficier de la visite les quelques rotures, – car c'est ainsi qu'il nommait tous ceux qui n'étaient pas lui-même – vraisemblablement désœuvrées, venues lors de journées portes ouvertes, organisées nationalement dans le cadre de collectes de dons pour des causes diverses et variées. Cela lui permettait alors de verser un dixième du tarif demandé, légèrement augmenté au préalable, à des associations, et d'entretenir une apparence de philanthropie sans jamais, au grand jamais, mettre la main à la poche. Sous le poids de ses

interminables et confus discours, empreints d'Histoire, dans ce qu'elle a de plus rébarbatif, et de condescendance, certains visiteurs, emportés par un malaise vagal, ne dépassaient pas l'étape de la façade décrite pierre par pierre. La perte de sa fille cadette, qui faisait, quelques années auparavant, office de gardien de troupeau, suivant de près la petite troupe de curieux (du moins les rescapés), remettant dans le droit chemin toute brebis égarée, puis de son épouse qui faisait brimbaler une petite cloche à la fin du temps imparti (jusqu'au jour où elle n'eut plus la notion du temps), sonna le glas de ces grands moments de pédagogie. Avant toute chose, croyant dur comme fer à sa possible immortalité, il s'accrochait à son patrimoine comme une moule à son rocher, n'osant imaginer qu'il pourrait en être séparé un beau jour. C'était ce qui lui importait le plus au monde. Et, d'ailleurs, il lui était, selon lui, impossible en tout état de cause de disparaître puisque le sang familial s'était dépurifié, sali, en même temps que la branche cadette avait explosé, et avec elle tout espoir de pérennisation de biens acquis dans la souffrance, à coups d'imbroglios juridiques visant à s'enrichir en appauvrissant le fisc, le combat, nuit et jour, de toute une vie. Il était grand temps de faire recouvrer la raison à cet homme.

Le destin choisit de prendre les choses en main. Je venais à peine de le rejoindre quand il ressentit une violente oppression dans la poitrine, accompagnée de sueurs, d'une sensation d'étouffement, quelques hoquets, il s'écroula sur la pelouse ou plutôt sur la mousse. Je lui faisais décidément beaucoup d'effet, cette pensée m'amusait. Sa carcasse imposante fut sujette à quelques soubresauts. Et je décidai de ne rien faire, de contempler, de remercier le ciel de m'avoir permis d'assister à la chute de cette terrible saga familiale au sein de laquelle il n'en resterait qu'une. Durant ces pénibles minutes – il n'y avait pas à dire, il était résistant le bougre – un vent de panique s'empara de lui. Je me demandais si ses ultimes pensées se portaient vers ce fameux patrimoine pour lequel il avait gâché nos vies cinq ans plus tôt, et auquel il devrait inéluctablement renoncer dans l'au-delà. Il eut enfin pour la toute première fois de son existence conscience qu'il était mortel, comme tout un chacun, et qu'il ne pourrait en aucun cas s'exercer de droit de retour à lui-même, encore moins dans l'après. Néanmoins, nulle certitude quant à la teneur des pensées profondes susceptibles de lui traverser l'esprit à cet instant même, à supposer qu'il y en eût. L'idée de la mort pour la mort était déjà une source d'effroi en soi. Peut-être même aurait-il volontiers échangé quelques parts sociales contre un report de l'échéance. Malgré tout soucieuse de lui procurer un peu de réconfort, je lui jetai

un petit sourire. Et puis, un peu d'attention, cela ne coûtait rien. En fait, à la terreur qui rayonnait de ses grands yeux fixes et opaques, je crus percevoir qu'il venait de comprendre, et qu'il savait aussi, dorénavant, que je savais et que je savais qu'il savait. Je notai une légère accentuation de ses vilaines rides de la marionnette, un peu d'écume au coin des lèvres. L'approche de la mort transcendait indéniablement son rictus habituel. Une photo aurait été de mise, mais n'aurait pas été perçue, si elle avait été découverte, à sa juste valeur.

Quand les secours, que j'appelai tout de même mais sans grande précipitation, arrivèrent enfin, c'est moi qui passai pour une victime collatérale. Je venais de perdre le dernier des miens. J'expliquai que j'avais entrepris quelques gestes de réanimation, malheureusement vains. Je pris un air décomposé, m'assurant de ne pas trop en faire non plus, les années d'expérience pouvant mener à un certain théâtralisme. Mon père était fort en surpoids et était dans sa soixante-seizième année. Depuis peu, il était parfois sujet à des petits malaises dont l'étiologie n'avait pas été retrouvée. En bref, ce qui venait de lui arriver n'était en rien inédit. Un décès on ne peut plus banal. Et, ce jour-là, c'était bien vrai. Les pompiers sur place me demandèrent avec une grande compassion, en m'appelant chaleureusement par mon prénom, Émilie, s'ils pouvaient contacter quelqu'un qui pourrait m'épauler. Il était hors de question pour eux de me laisser reprendre le volant après un tel choc. Je leur donnai le numéro de portable de mon époux, Victor. Celui-ci était en réunion professionnelle. Il s'excusa auprès de ses collaborateurs, bien au courant des drames familiaux qui nous acculaient depuis ces dernières années, et quitta précipitamment son lieu de travail. L'amour de ma vie me rejoignit très vite. Il me serra dans ces bras, et me susurra à l'oreille que c'était quand même plus pratique pour lui quand ça ne tombait pas un jour de semaine. De toute façon, il n'y avait dorénavant plus lieu que cela se reproduisît. Nous rentrâmes à la maison. Nous nous affalâmes sur le canapé. Victor mit les infos en bruit de fond. La date s'afficha en bas de l'écran. Je réalisai alors que nous étions un 29 mars, la date d'anniversaire du début de la fin. Un clin d'œil du destin.

Luc, le mari de feu ma sœur cadette, fut mis au courant du décès de son beau-père, ce qui ne sembla pas l'émouvoir le moins du monde. On pouvait le comprendre, il avait tout perdu. Outre la disparition de sa petite famille, il avait été complètement dépouillé par son adorable feu beau-père qui avait notamment eu à cœur de suivre à la lettre les clauses mentionnées dans le pathétique acte de donation-partage. Mon seul souci avec Luc était qu'il s'obstinait à trouver

suspect cet acharnement du destin sur la famille, à vouloir déterrer des cadavres. Cela pouvait s'entendre, mais devenait à force un peu pénible. Et, très franchement, le bilan à ce jour me satisfaisait pleinement. Inutile d'en rajouter une couche avec mon beau-frère. Celui-ci, d'ailleurs, filait le parfait amour avec une jeune femme rencontrée il y avait six mois déjà, lui faisant ainsi oublier un tout petit peu ses illusions perdues. La vie continuerait pour lui.

Les funérailles de mon père se déroulèrent en tout petit comité. En fait, il ne restait pas grand monde, c'était le moins qu'on puisse dire. Peu de villageois jugèrent opportun de se rendre à la cérémonie religieuse. À force de prendre tout un chacun de haut, mon père était tombé très bas dans l'estime de tous. Et un hommage trop pompeux à sa personne aurait de toute façon été surfait après tout ce qui s'était passé. On entendait surtout jaser. *Et si c'était lui, le châtelain, l'assassin ? Un con fini, je vous dis. Un vrai pète-cul ! L'Émilie, elle l'a échappé belle.* Il fut inhumé aux côtés de ses défunts parents, envers lesquels il avait toujours manifesté une incompréhensible ingratitude, et de sa chère et tendre épouse. Nous ne fûmes pas ruinés en petits fours. En revanche, une bonne bouteille de champagne rosé, mon préféré, nous attendait, Victor et moi, à la maison.

Il était temps pour nous deux de reprendre le cours normal de notre vie, et, nous y songions de plus en plus, partir vers d'autres horizons, bien mérités. Avant cela, il me fallait faire un ultime passage, accompagnée par l'amour de ma vie, chez le notaire qui mettrait un point final à toute cette triste affaire de succession. Voilà où j'en étais...

CHAPITRE 2

Cela faisait déjà cinq ans qu'avait eu lieu *une réunion au sommet*, ainsi nommée, organisée par mon père au manoir. Il s'agissait en fait d'une réunion de famille, tout simplement si l'on peut dire, pièces rapportées exclues, considérées par notre chef de famille comme étant *des racailles, du sang impur*, avec en tête de peloton mon époux Victor. Et, bien entendu, tout signe extérieur de convivialité était strictement interdit, autrement dit pas de café d'accueil ou de petits gâteaux. Nous n'étions pas là pour rigoler. Il se plaisait à le répéter à l'envi : quand il s'agissait d'argent, la famille passait en second.

Il distribua à ma mère et ses trois filles (son aînée Émilie [moi-même donc], Cosette [célibataire et peu autonome du fait d'un léger retard mental] et Clarisse [sa cadette née neuf ans après moi, avant tout mère de deux enfants, une fille, Louise, et un garçon, Nathan, censés assurer la lignée]) un document support classé secret-défense sur la première page duquel était écrit « Présentation partielle du patrimoine – Préparation d'évolution patrimoniale ». Sur la seconde page, il y avait une courte énumération des biens constituant le patrimoine à hériter en question, un peu décevant finalement eu égard à un tel cérémonial et à des années de vantardise sur sa capacité à acheter le monde entier, pas de quoi casser trois pattes à un canard comme dirait l'autre, surtout divisé en trois (du moins l'égalité de partage était l'idée que je m'étais toujours bêtement faite d'un héritage...). Rien à voir, mais alors rien du tout, avec la fortune des Bettencourt ou des Hilton. Sur la dernière ligne, après les mots « épargne » et « comptes titres », que des mots, il était notifié « et n'oublions pas notre sens de l'humour ». Je me dis alors que ce dernier point ne devait pas être à l'ordre du jour... Il nous fut expliqué que ma mère allait avoir très prochainement, en fait dans à peine deux semaines, soixante et onze ans, donc que l'heure était grave. C'était maintenant ou jamais qu'il fallait parler de dons pour bénéficier, en plus des abattements fiscaux, de droits de donation encore avantageux. En clair, le donateur n'avait pas du tout envie de donner, mais se sentait pris à la gorge, nous en faisait presque le reproche, ce que je ne comprenais pas bien. Personnellement, cette affaire d'héritage me collait au plafond jusqu'alors. Et cet empressement soudain de mon père m'incitait à rester sur mes gardes.

Au cours de ce rassemblement familial, notre père, aussi époux et surtout avocat, nous parla donc, ou du moins s'écouta parler, pour commencer, de

sociétés à responsabilité limitée (SARL), de sociétés civiles immobilières (SCI), l'histoire d'une vie à créer des sociétés, pour mieux les dissoudre, les démembrer, les transformer, complexifier leurs montages juridiques, des soirées et nuits durant, en mettant à contribution tous les imbroglios possibles et imaginables pour bénéficier de défiscalisations, et se construire coûte que coûte un patrimoine immobilier. Puis il enchaîna, en maintenant le rythme, sur la succession, la donation-partage (ce qui permet à un donateur, de son vivant, de partager entre ses héritiers présumptifs tout ou partie des biens de son patrimoine, bref une transmission anticipée en bonne et due forme), les abattements fiscaux, les droits de donation, les exonérations de droits de succession, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété, et, le droit de reprise, pardon de retour, oui surtout le droit de retour. Ce béni droit de retour est, tel que nous l'expliqua notre conférencier sans foi ni loi, ce qui permet au donateur de récupérer l'intégralité de son don si par chance le donataire sans descendance clamse avant lui, et tant pis pour le conjoint qui n'aura qu'à faire un prêt s'il le faut pour rendre ce qui aurait été dépensé ou aurait perdu un peu de sa valeur. Bref, c'était du lourd, et nous n'en pouvions déjà plus. Mais c'était loin d'être fini ! Nous étions tous réunis aussi *parce que votre mère a revendiqué de faire valoir ses droits*. Et pour cause ! Notre roi des montages avait transformé leur SCI initiale d'abord en SARL, dans laquelle ils étaient encore associés, puis en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), dans laquelle ma mère avait disparu de la circulation à son insu, pour des raisons restées plutôt vaporeuses. Il s'était ainsi intronisé gérant associé unique, donc en l'occurrence unique propriétaire de leur manoir (bien immobilier au cœur du débat du jour). Gesticulant dans tous les sens, brandissant un feutre noir, il étalait des zéros, des pourcentages et surtout des flèches (de SCI vers des SARL, de SARL vers des SCI, de EURL vers des SARL, et de Cosette et moi vers Clarisse et lui), sur un grand paperboard. Un sketch dramatique, du stand-up à l'ambiance électrique dans une salle médusée. Seule Cosette, complètement à l'ouest, émettait de temps en temps quelques rires inopinés. Pour avoir une énergie pareille, je me dis qu'il devait bien manger au moins cinq « usufruits » et légumes par jour !

Les trois éléments phares de cette réunion s'avéraient être : la préservation du patrimoine familial au sein de la famille, en l'occurrence dans la lignée de Clarisse puisqu'elle seule avait une descendance, le droit de retour aux donateurs en s'assurant que le don ne puisse pas être dépensé par ses *deux grandes filles* (Cosette et moi-même), d'où la donation de parts sociales en nue-propriété ou